

COMMUNIQUE DE PRESSE

Satigny : autorités politiques, agriculteurs et population tous unis pour dire NON au sacrifice des terres agricoles pour la décharge de mâchefers STOP à l'enfouissement des déchets

En théorie, le canton de Genève prétend depuis cinq ans chercher une solution pragmatique et respectueuse de l'environnement à la problématique des mâchefers. En mars 2020, dans un rapport publié par le GESDEC, il évoquait même la possibilité d'une récupération, d'un retraitement, d'une décontamination et d'une valorisation des différents résidus de mâchefers, avec un développement possible par l'HEPIA et un accompagnement par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

En réalité, le canton a dupé tous ses interlocuteurs : communes concernées, milieux agricoles, associations de protection de la nature en particulier. Il a décidé de faire porter le fardeau de nos déchets aux générations futures en choisissant la solution de facilité : enfouir les déchets dans un trou au lieu d'investiguer des alternatives pourtant prometteuses.

Pire, ce trou se trouve dans un périmètre situé en zone agricole, une zone où sont cultivés des produits GRTA, IP Suisse et Bio Suisse, une zone proche de réserves naturelles, de cours d'eau déjà fragiles, de bois et de forêts.

Parmi les sites menacés figure notamment le Vallon de l'Allondon, une région pourtant classée à l'inventaire fédéral des paysages en raison de ses caractéristiques exceptionnelles. Que dire également de ce projet de décharge qui réduirait encore le pourcentage de surfaces agricoles utiles à Genève, un taux pourtant régulièrement jugé insuffisant par la Confédération ?!

Au lieu de prendre ses responsabilités et de chercher des solutions respectueuses de l'environnement et valables à long terme, il choisit délibérément d'installer une décharge dans un périmètre naturel précieux. Il choisit délibérément de porter une atteinte majeure et durable à ce patrimoine très apprécié des Genevois. Quatre pétitions – soit plus de 12'000 signatures !!! – déposées en 2018 le démontraient de manière éclatante !

Le Conseil administratif de Satigny, les agriculteurs concernés et la population satignote

- **INTIMENT** à nos autorités de prendre le problème des déchets à sa source, c'est-à-dire à la mise en marché. Stop aux biens et produits non réparables, non durables et à prix cassés.
- **REFUSENT** le sacrifice délibéré de ces terres agricoles.
- **EXIGENT** du canton d'entamer sans délai une véritable exploration de solutions alternatives
- **COMPTENT** sur le Grand Conseil genevois et le Conseil d'Etat pour demander la constitution d'une taskforce intercantonale pour travailler une solution de traitement des mâchefers au niveau national, pour accélérer les recherches.

Dans l'intervalle, nous nous opposerons par tous les moyens, notamment légaux, aux investigations géophysiques et géologiques que le canton veut mener sur le territoire de Satigny.

Nous invitons la population satignote, les médias et toutes les personnes et associations attachées à la préservation de l'environnement à un rassemblement qui se tiendra

**dimanche 6 mars 2022, à 15 heures,
au hangar, 38 route du Moulin-Fabry (vers l'ancienne douane, en-dessous de Choully)**

Ce communiqué est une démarche commune des personnes suivantes :

- Conseil administratif de Satigny in corpore : Willy Creteigny – Maire, Anne Penet – Conseillère administrative, Anne Revaclier – Conseillère administrative
- Les agriculteurs propriétaires et/ou exploitants des parcelles concernées :
 - Laurent et René Desbaillets
 - Philippe Dugerdil
 - Daniel et Jacques Dugerdil
 - Florian, Jean-Louis et Lionel Dugerdil
 - Claire et Fabien Eyer
 - Daisy Penet Dubois
 - Marc Penet
 - Guy Revaclier
 - Marc et Nathalie Zeller
- Agri-Genève : François Erard, directeur
- Association des habitants de la commune de Satigny (AHCSA) : Michel Muller, président

Pour tout complément d'information :

- Willy Creteigny, maire de Satigny : 079.626.08.25

Annexe : photo de la localisation de la décharge

Satigny, le 1^{er} mars 2022

Localisation de la décharge

